

Monsieur Pat Mc QUAID

Monsieur Brian COOKSON

Neuville, le 9 Septembre 2013.

Courrier adressé par email.

Messieurs,

C'est en temps que candidats à la présidence de l'UCI que je vous adresse ce courrier.

Lors de notre dernière réunion, le Conseil d'Administration élargi a noté la place incontournable que tenait le MPCC dans le cyclisme international et a surtout évoqué le futur avec les actions à mener.

Comme vous le savez MPCC est une association **basée sur le volontariat** qui accueille aujourd'hui :

- 12 équipes World Tour sur 19
- 28 équipes Pro continentales et Continentales
- l'Union Européenne de Cyclisme (UEC) et 6 fédérations nationales
- 11 sponsors majeurs équipes et/ou institutionnels
- 9 organisateurs

ASO, organisateur notamment du Tour de France appuie sans réserve notre démarche.

2013 a été une année importante pour MPCC avec le nombre et la qualité de ses membres. Tous souhaitent participer à redonner à notre sport la crédibilité qu'il n'aurait jamais dû perdre.

Pour cela, tous s'engagent à respecter un règlement interne très strict (ci-joint):

Pour les équipes :

- Retrait de l'épreuve du coureur reconnu positif, dès la connaissance de la 1ère analyse
- Engager une procédure de licenciement en cas de suspension de plus de 6 mois
- Ne pas engager de coureurs suspendus de plus de 6 mois dans les 2 ans suivant la suspension
- D'auto-suspendre son équipe en cas de plusieurs contrôles positifs dans les 12 derniers mois
- D'accepter les contrôles, avec mise au repos en de cas de cotisolémie anormalement basse

Pour les sponsors :

- Respecter la philosophie de MPCC
- Ne pas engager pour leur communication et/ou dans leur staff (relations publiques, consultants, chauffeurs, etc.), des coureurs ou membres d'encadrement suspendu pour dopage.

Pour les fédérations nationales :

- Respecter la philosophie de MPCC
- Veiller à l'intégrité et à la probité des personnels d'encadrement des sélections nationales

Pour les organisateurs :

- Respecter la philosophie de MPCC
- Sans déséquilibrer leur plateau donner la priorité aux équipes MPCC
- Donner une priorité d'invitation aux équipes qui respectent le caractère éthique de notre sport
- Ne pas engager pour leur communication et/ou dans leur staff (relations publiques, consultants, chauffeurs, etc.), des coureurs ou membres d'encadrement suspendu pour dopage.
- Accepter qu'une équipe qui s'auto-suspend (2 contrôles positifs sur 1 an) ne prenne pas le départ de son épreuve.

Une présentation de MPCC vous a été faite lors de la dernière réunion du Conseil du Cyclisme Professionnel à BERGEN, le 13 juin, et il a été décidé que les services juridiques et médicaux de l'UCI étudient la possibilité d'introduire tout ou partie de notre règlement interne dans les règlements UCI.

La volonté de tous étant d'œuvrer dans le cadre de la protection de la santé des coureurs mais aussi à l'égalité des chances, doit servir de fondement à la lutte antidopage.

A l'approche de l'élection à la présidence de l'UCI, le Conseil d'administration de MPCC, souhaite connaître vos intentions personnelles :

- à l'égard de notre Mouvement quant aux règles sportives et éthiques qui le dirigent
- sur l'augmentation des sanctions (4ans minimum à la première infraction pour les produits dits « lourds »)
- sur l'auto-suspension des équipes
- sur le retour à une réglementation sur les corticoïdes.

Comme vous le constatez, MPCC est très engagé à donner des idées nouvelles et à faire respecter des règles élémentaires de sérieux au regard notamment de la santé des coureurs.

MPCC souhaite bien sûr une collaboration constructive et sereine avec toutes les parties prenantes, notamment avec l'UCI, afin de valoriser les résultats des coureurs et éliminer la suspicion.

Dans l'attente de votre réponse, Croyez, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Roger LEGEAY

Président MPCC